

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

La prière du soir

NOUS devons la faire, parce qu'il faut remercier Dieu des bienfaits reçus pendant la journée, et parce que pendant la nuit, nous aurons un besoin spécial de son secours.

Elle doit être accompagnée de l'examen de conscience, auquel certains païens eux-mêmes ne manquaient pas.

“ Je me fais violence, dit Sénèque, et je me juge chaque soir, lorsque la lumière est éteinte et que les miens sont plongés dans un doux sommeil. Je considère toute ma journée ; j'interroge mes actions et mes paroles ; je ne me cache rien. Je me punis, si je trouve que j'ai manqué à mes devoirs, et je me dis : prends garde de ne plus agir ainsi. ”

Le christianisme en Abyssinie

TOUT Éthiopien a au moins deux noms, celui du baptême, et son nom d'usage composé des premiers mots que sa mère a prononcés en le mettant au monde, les chefs en ont un troisième, leur cri de guerre. Les enfants des deux sexes sont circoncis par des femmes, deux semaines après leur naissance puis ils sont baptisés, les garçons au quarantième, les filles au quatre-vingtième jour. Le rituel éthiopien qui prescrit pour les baptêmes d'adultes une triple immersion, autorise pour les enfants l'usage de la simple aspersion. C'est le prêtre qui choisit les parrains et les marraines. L'adulte, au sortir des fonds baptismaux, est revêtu d'une robe rouge et nourri pendant quelques jours au lait et au miel. Tous les ans, au jour de l'Épiphanie,

pour honorer le baptême du Sauveur, la population entière, hommes, femmes, enfants, se jette à l'eau portant à la main des torches allumées.

Très explicite sur le dogme de la présence réelle, la théologie éthiopienne n'est ni claire, ni peut-être exactement renseignée sur celui de la transsubstantiation. Le prêtre exprime dans le calice le jus d'une grappe de raisin et procède à la consécration, après avoir ajouté quelques gouttes d'eau. Les fidèles communient sous les deux espèces; les enfants sous l'espèce du vin immédiatement après leur baptême. Jamais on ne se donne la communion en viatique, ou, pour parler plus exactement, personne ne communie hors de l'église, pas même le roi, pas même le patriarche.

Les fidèles se soumettent docilement aux pénitences, parfois très dures, imposées par les confesseurs, rachètent leurs péchés par des aumônes faites aux églises et s'astreignent aux jeûnes rigoureux qui leur sont ordonnés, à moins qu'ils ne payent un remplaçant pour jeûner à leur place.

Quant au mariage religieux, pour échapper à la contrainte relative qu'il impose, on y recourt le moins possible. L'Eglise, tout en autorisant dans certains cas le divorce, condamne du moins la polygamie. La loi civile au contraire très tolérante ne dit pas un mot contre la polygamie; aussi, rois, princes et magistrats sont-ils tous polygames. La monogamie n'est guère imposée qu'aux prêtres et aux évêques. Légalement, l'homme et la femme ne peuvent divorcer que trois fois, mais en fait les mariages se dissolvent aussi souvent qu'il plaît aux conjoints.

Les églises sont très nombreuses. L'intérieur en est plus que modeste; petites, basses, de forme conique, recouvertes de chaume ou de roseaux, avec des murs blanchis à la chaux et une porte ouverte vers chacun des quatre points cardinaux. L'intérieur est d'une saleté révoltante. Point de statues; la sculpture est absolument bannie du sanctuaire: on ne fait pas même une exception pour le crucifix, mais en revanche, grande profusion d'images de sainteté et de croix peintes sur les murailles; point de bancs, mais seulement des bâtons ou des béquilles plantés de distance en distance, et destinés à servir de miséricorde aux fidèles et aux prêtres, pendant les interminables séances de l'office religieux, qui dure jusqu'à quatre et même six heures de suite.

L'action du Judaïsme si visible dans tout l'ensemble des croyances et des pratiques des chrétiens d'Abyssinie se fait sentir jusque dans la disposition matérielle de leurs édifices religieux. On y remarque d'abord un enclos sacré avec des stations pour les pénitents et les catéchumènes, répondant assez bien au parvis des Gentils du temple de Jérusalem, au Pronaos des temples païens ; puis, à l'intérieur, le temple proprement dit, où se trouve le *béma*, le *chœur* et l'*ambon* ; c'est le *saint* des juifs, le *Naos* des grecs ; et enfin le *sanctuaire*, le saint des saint, l'*Adytos*, où les prêtres seuls ont le droit d'entrer, et où se trouvent le trône de l'évêque et la table de communion sans autel.

L'ensemble des cérémonies du culte n'est qu'une adaptation éthiopienne des cérémonies en usage dans l'Eglise copte d'Alexandrie. Les offices se célèbrent en ghéez, langue sacrée des Abyssins, qui n'est plus comprise ni des fidèles ni des prêtres. Ce qui manque le plus, c'est la dignité de l'intelligence dans l'exécution. Comme en Russie et en Roumanie, la moitié de l'année se compose de jours de fête. Il y en a au moins 180, sans compter ceux qui sont institués pour les divers événements de famille. Le missel éthiopien contient des messes en l'honneur de la Conception, de la Nativité, de la Circoncision, du Baptême, de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension du Sauveur, et de son *retour*, au jour de la Pentecôte. Le calendrier mentionne un très grand nombre de saints. Nous avons déjà dit qu'il y a, dans la liturgie Ethiopienne, au moins 32 fêtes en l'honneur de la sainte Vierge. C'est au temps même de la Pentecôte que se célèbre la fête spéciale à l'Eglise d'Abyssinie appelée *Rahab*, pendant laquelle les évêques réunissent leur clergé en synode pour résoudre les points controversés de dogme ou de discipline. Bien que zélé pour la prière, et très ignorant de la doctrine, l'Ethiopien se montre rigide observateur des pratiques extérieures du culte. Il aime les fêtes religieuses, et se soumet docilement aux pénitences et aux jeûnes qu'on lui prescrit.

La plupart des monastères sont des lieux de pèlerinage. La foule s'y porte à certaines époques de l'année, poussée tout à la fois par la dévotion qu'inspire le sanctuaire et par le besoin de se procurer les objets de première nécessité, le sel par exemple et le fer. — Car, là comme ailleurs, le commerce et l'industrie entourent la piété des fidèles et l'exploitent ; là comme ailleurs,

les alentours du sanctuaire sont convertis en champ de foire. — L'amour des pèlerinages fait souvent entreprendre aux Abyssins le voyage de la Terre sainte. Jérusalem a une colonie de moines de Sainte-Thècle, chargés de recevoir les pèlerins d'Abyssinie.

Quant aux jeûnes, ils remplissent plus de la moitié de l'année — 200 jours au bas mot — deux jours par semaine et deux longs carêmes de 40 à 45 jours. — Le plus rigoureux commence immédiatement après la cérémonie grotesque du bain universel en l'honneur du baptême du Sauveur le jour de l'Épiphanie.

Tel est, en peu de mots, le christianisme des Abyssins.

D'Eugène IV à Léon XIII, les Papes n'ont jamais cessé de travailler à la conversion de ce pays.

Au milieu du 16^e siècle, le pape Jean III lui envoie des missionnaires qui le font rentrer en partie dans le giron de l'Église, mais l'arrivée au pouvoir du tyran Basilidas en 1632 vient tout compromettre.

Les fils de saint François viennent, en 1702, remplacer les Jésuites tombés victimes de leur dévouement. Deux Pères Franciscains, martyrisés en 1838, seront bientôt béatifiés.

En 1846, Grégoire XVI envoie trois groupes de missionnaires. Dans le bassin du haut Nil, à l'ouest, s'avancent des Autrichiens qui fonderont plus tard la mission de Khartoum ; sur les collines des Gallas au sud, viennent camper des Capucins d'origine italienne ; au pied des montagnes du Tigré, au nord, s'installent des Lazaristes français. L'œuvre de la Propagation de la Foi, pendant un demi-siècle, soutient de ses prières et de ses aumônes le courage de tous ces soldats du Christ.

La mission de Khartoum a disparu, voilà douze ans révolus, noyée sous les flots de l'invasion mahdiste ; la mission des Gallas a eu son heure de gloire, sous la direction du saint cardinal Massaja. Elle compte aujourd'hui sept missionnaires capucins, six prêtres indigènes et 6 000 fidèles. Seule la mission française au prix de quels sacrifices, Dieu le sait, avait donné de brillants résultats et autorisait de magnifiques espérances. Quatorze milles fidèles, en 1894, douze missionnaires, vingt prêtres du rit abyssin, huit Frères coadjuteurs, deux maisons de Filles de la charité, dix statues, dix églises, un séminaire à Kéren pour la formation du clergé indigène avec quarante-cinq élèves, huit écoles primaires, deux orphelinats.

L'intervention brutale des Italiens dans les affaires religieuses de l'Abyssinie a eu pour premier résultat de bouleverser de fond en comble l'œuvre des missionnaires. L'Italie n'a pu supporter que des fils et des filles de saint Vincent de Paul continuassent à se dévouer au bien de leurs anciens disciples devenus ses protégés. Elle a demandé au Saint-Siège d'ériger en préfecture apostolique réservée à des capucins d'origine italienne, tout le pays conquis par ses armes. Un décret de la Propagande a paru démembrant l'ancien vicariat apostolique d'Abyssinie. Aux capucins, les missions déjà prospères de l'Erythrée, fondées par nos Lazaristes ; à ces derniers, les missions futures qu'ils pourront ouvrir dans les quatre royaumes indépendants de l'Amara, du Goar, du Choa et du Tigré. L'acte pontifical qui fixe à Kéren la résidence du préfet apostolique des capucins de l'Erythrée maintient dans cette ville le siège de l'évêque lazariste, vicaire apostolique du reste de l'Abyssinie. Au mépris formel de cette clause, sans excuse, sans prétexte, l'Italie interdit à l'évêque français l'entrée de ses possessions ; brutalement, elle jette à la mer les sœurs et les missionnaires français.

Les derniers événements politiques vont peut-être hâter le retour de l'Abyssinie à sa foi primitive.

Les honoraires du docteur

LE célèbre Dr Récamier allait un jour monter en voiture, quand une pauvre fille l'aborda timidement ; à son air, il reconnaît qu'il y a par là souffrance et misère :

— Qu'y a-t-il ? dit le docteur qui était brusque.

— Ne pourriez-vous pas, Monsieur, venir voir ma mère qui est malade ?

— Où est-elle, ta mère ?

— Là, tout près.

— C'est bon, va, je te suis."

Et le médecin suit cette pauvre fille jusqu'au sixième étage d'une maison où il trouve une femme couchée et mourante : il entre, examine longuement, prescrit des remèdes, puis, au départ, il tire sa bourse, y prend une pièce d'or de vingt francs, et la mettant sur la table :

" Je ne monte jamais si haut, dit-il, à un moindre prix ! "

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Patrice de Beaurivage

DEN 1860, un certain nombre d'Irlandais de la paroisse de Saint-Sylvestre, habitant tous la même concession, demandèrent à Mgr Baillargeon, alors administrateur de l'Archidiocèse de Québec, la permission de se bâtir une église. Cette permission leur ayant été refusée, ils élevèrent quand même, une modeste petite église de quatre-vingt-cinq pieds de longueur sur trente-sept de largeur.

Pendant cinq ans, l'autorité ecclésiastique les priva de prêtres et de sacrements. A la fin, M. l'abbé Edouard Fafard, curé de Saint-Sylvestre, après bien des efforts auprès des habitants pour les engager à se soumettre, et des sollicitations auprès des supérieurs pour obtenir la réconciliation de cette partie de son troupeau, obtint la permission de bénir leur église et d'y dire la messe une fois par mois. C'est le 12 octobre 1865 qu'elle fut bénite, et le même jour, M. Félix Gauthier, curé de Saint-Gilles, y célébra la première messe.

La nouvelle paroisse fut mise sous le patronage de saint Patrice, parce que la partie de son territoire où avait été élevée cette église était déjà connue sous ce nom.

La rivière Beaurivage traverse la paroisse dans toute sa longueur ; de là le nom de Beaurivage ajouté à celui de Saint-Patrice. Cette rivière avait pris son nom du sieur de Beaurivage, dont la seigneurie comprenait les paroisses de Saint-Sylvestre, Saint-Séverin, Saint-Patrice, Saint-Gilles, Saint-Agapit et Saint-Narcisse. Cette seigneurie est depuis longtemps la propriété de la famille Ross.

Le premier curé de Saint-Patrice de Beaurivage fut l'abbé Augustin Gauthier, qui prit possession de sa cure le 27 septembre 1871. Il fut remplacé, le 6 novembre 1893, par l'abbé A. Vaillancourt. M. l'abbé P. O'Reilly est curé de Saint-Patrice de Beaurivage depuis l'année dernière.

Un nouvel appel de Mgr Langevin

Montréal, 13 avril 1896.

Au nom de la minorité catholique de Manitoba que je représente officiellement, je demande à la Chambre des Communes d'adopter le bill Réparateur dans son entier, tel qu'il est aujourd'hui amendé. Cette mesure sera satisfaisante à la dite minorité catholique qui l'accepte comme un règlement substantiel, praticable et final de la question scolaire suivant la Constitution.

L. P. A. LANGEVIN

Archevêque de Saint Boniface.

Controverse

— Dieu est trop bon pour damner les hommes.

R. Ce n'est pas Dieu qui damne les hommes; ce sont les hommes qui se damnent eux-mêmes en commettant le péché mortel.

D'ailleurs, Dieu n'est pas seulement bon, mais il est juste; et sa justice exige que les coupables soient punis.

Trop vrai

Tous les gamins n'étaient pas dans les écoles pendant la dernière session du Parlement fédéral.

Pensée

Ce qui m'est arraché de force par la mort, je ne dois pas dire que je le donne.

La spéculation

Est souvent l'ensemble des moyens insaisissables à la justice, de surprendre le bien d'autrui.

TOTA PULCRA ES
MARIA,
ET MACULA ORIGINALIS
NON EST IN TE.



O DULCIS

Virgo Maria!



Mère de Dieu !
Aurée du salut !
Rose mystique !
Incomparable Vierge !
Épouse du Saint-Esprit !

— o —
Immaculée Mère !
Modèle des vertus !
Mer de miséricorde !
Arche d'alliance !
Consolatrice des affligés !
Unique espoir des pécheurs !
Lys des champs !
Étoile de la mer !
Entrée du Paradis !



*Immaculée ! à ce nom les Archanges
Courbent leurs fronts et chantent dans les cieux :
Gloire au Très-Haut, amour, honneur, louange,
Vierge sans tache à ton titre glorieux.*

Coup d'œil sur l'étranger

L'EXPÉDITION militaire au Soudan organisée par l'Angleterre, est en route. En vertu du droit du plus fort, les frais seront payés à même le fonds de réserve constitué avec les économies de l'Égypte.

Plus ça va, plus c'est la même chose à Cuba.

Un congrès sud-africain a eu lieu à Capetown pour discuter l'incursion du Dr 'Jameson' dans le Transvaal. Ils s'est terminé par la demande d'une commission d'enquête.

L'empereur d'Allemagne vient de faire le tour de l'Italie, pour consolider la Triple-Alliance qui a perdu du crédit en Italie.

Le président de la Confédération suisse va être prié de servir d'arbitre dans le différend franco-brésilien.

Genève a repoussé par 8 761 voix contre 4 051 une demande soumise au *referendum*, et qui tendait à la suppression des maisons de débauche. C'est donc un vote direct en faveur de l'immoralité.

L'Angleterre a diminué de mille livres sterling l'indemnité qu'elle réclamait du Vénézuéla, qui consent à payer. Mais la difficulté au sujet des frontières reste toujours pendante.

Les Coptes d'Égypte, qui forment un dixième de la population reviennent à l'unité romaine. Cette ancienne Eglise, fondée par saint Marc, disciple de saint Pierre, est séparée de Rome depuis le V^e siècle.

La Bulgarie, qui avait laissé espérer son retour à l'unité romaine, se tourne de plus en plus vers la Russie schismatique.

La France catholique se prépare actuellement à célébrer le quatorzième centenaire du baptême de Clovis.

Les Juifs sont devenus tout puissants en Hongrie, à un point qui fait croire à la proclamation prochaine de la république avec un président Juif. On tombe sous le joug des Juifs, quand on refuse d'être chrétien.

Les débats sur la loi réparatrice ont démontré que le tiers, au moins, de la députation anglaise comprend parfaitement le français. Puisqu'il en est ainsi, les canadiens-français qui parlent constamment en anglais, n'ont guère d'excuse.

Document

“Winnipeg, 17 mars 1896.

“Honorable A. Larivière, M. P. Chambre des Communes,
Ottawa :

“Aucun évêque ne diffère avec moi, tous sont sympathiques, les catholiques qui combattent le bill trahissent la minorité catholique.

“Archevêque LANGEVIN”

Calomnie

On est tenu en justice de rétracter une calomnie, de réparer les dommages qu'elle a causés, et la rétractation doit être aussi publique que la calomnie l'a été.

Une comparaison du “Northwest Review.”

“Ceux qui s'opposent à la loi remédiate, dit la *Northwest Review*, sous prétexte qu'elle ne nous accorde pas assez, ou que le cas devrait être scruté plus à fond, pourraient être comparés à un sot bien vaillant qui, voyant un mendiant recevoir la moitié d'un pain, arracherait des mains de l'affamé cette bonne aubaine, en lui criant : “C'est un outrage ; ce n'est pas assez d'un demi-pain ; je vais m'occuper de te procurer un repas complet. . . d'ici à six mois ; entre temps, je m'en vais organiser une commission d'enquête pour savoir s'il est bien vrai que tu meurs de faim.”

La liberté humaine

LIBERTÉ DES CULTES (suite)

- D. Que veut aussi la liberté des cultes, envisagée au point de vue social ?
- R. Elle veut que l'Etat ne rende aucun culte à Dieu ou n'autorise aucun culte public, que nulle religion ne soit préférée à

l'autre, que toutes soient considérées comme ayant les mêmes droits, sans avoir égard au peuple, lors même que le peuple est catholique.

D. Que faut-il penser de cette prétention ?

R. Elle serait admissible si la société civile n'avait aucun devoir envers Dieu ou si elle pouvait impunément s'affranchir de ceux qu'elle a — ce qui est également et manifestement faux.

D. Pourquoi ?

R. Parce que la réunion des hommes en société étant, à tous les points de vue, l'œuvre de la volonté de Dieu, il s'ensuit que la société civile, en temps que société, doit nécessairement reconnaître Dieu comme son auteur, rendre à sa puissance et à son autorité l'hommage de son culte, et ne peut ni en justice ni en raison, être athée, ou ce qui revient au même, être animée des mêmes dispositions à l'égard de toutes les religions et leur accorder indistinctement les mêmes droits.

D. Quelle religion faut-il donc nécessairement professer dans une société ?

R. Celle qui est la seule vraie, et que l'on reconnaît sans peine, au moins dans les pays catholiques, aux signes de vérité dont elle porte en elle l'éclatant caractère.

D. Quelle doit être la ligne de conduite des chefs de l'État à l'égard de cette religion ?

R. Ils doivent la conserver et la protéger, s'ils veulent, comme ils en ont l'obligation, pourvoir prudemment et utilement aux intérêts de la communauté, car si la fin prochaine de la puissance publique est la prospérité de cette vie terrestre, sa fin éloignée est l'éternelle félicité des hommes.

D. Comment la religion est-elle merveilleusement utile à la véritable liberté des gouvernants et des gouvernés ?

R. En faisant remonter jusqu'à Dieu même l'origine première du pouvoir, en imposant aux princes l'obligation de ne pas oublier leurs devoirs, de ne point commander avec justice ou dureté, de conduire les peuples avec bonté en commandant aux citoyens, à l'égard de la puissance légitime, la soumission comme aux représentants de Dieu, en les unissant aux chefs de l'État par les liens de l'obéissance, du respect et de l'amour, en leur interdisant la révolte et tout ce qui peut troubler l'ordre et la tranquillité de l'État.

LIBERTÉ ILLIMITÉE DE LA PAROLE ET DE LA PRESSE

- D. La liberté d'exprimer par la *parole* ou par la *presse* tout ce que l'on veut, est-elle un droit ?
- R. Assurément non, si cette liberté n'est pas justement tempérée.
- D. Pourquoi ?
- R. Parce que le droit est une faculté morale qu'il serait absurde d'attribuer, sans distinction ni discernement, à la vérité et au mensonge, au bien et au mal.
- D. A-t-on le droit de propager le vrai et le bien avec une liberté prudente ?
- R. Certainement, afin qu'un plus grand nombre en profite.
- D. A-t-on également le droit de propager les doctrines mensongères et les vices ?
- R. Non, personne n'a ce droit.
- D. Quel est le devoir de l'autorité publique, relativement à la propagation des doctrines mensongères et des vices ?
- R. Son devoir est, non seulement de la réprimer, afin d'empêcher le mal de s'étendre : mais de punir les écarts d'un esprit licencieux qui, pour la multitude ignorante, deviennent facilement une véritable oppression.
- D. Cette répression est-elle absolument nécessaire ?
- R. Elle est d'autant plus nécessaire que le grand nombre ne peut en aucune façon ou que bien difficilement se tenir en garde contre ces artifices de style et ces subtilités de dialectique, surtout quand tout cela flatte les passions.
- D. Qu'arriverait-il si on accordait à chacun la liberté illimitée de parler et d'écrire ?
- R. Rien ne demeurerait sacré et inviolable ; rien ne serait épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels qui sont le patrimoine commun de l'humanité ; la vérité serait peu à peu envahie par les ténèbres, et l'on verrait, ce qui arrive souvent, dominer les erreurs les plus pernicieuses et les plus diverses.
- D. La licence favorise-t-elle la liberté ?
- R. Tout ce que la licence gagne, la liberté le perd.
- D. Est-il permis à chacun de se former une opinion sur les matières libres que Dieu a laissées aux disputes des hommes, et de l'exprimer librement ?
- R. Oui, cela est permis : car cette liberté n'amène jamais les hommes à opprimer la vérité, et leur fournit souvent l'occasion de la rechercher et de la faire connaître. (à suivre.)

Histoire d'une Indienne (suite)

II

LA FAMINE

Il y a quelques années, une grande famine désola l'Inde ; on établit à Madras de grands barraquements où on reçut tous les affamés. Même là, ils eurent beaucoup à souffrir, la plupart arrivaient exténués, agonisants ; la fièvre se mit parmi eux et la charité ne parvint pas à les arracher tous à la mort. Un grand nombre fut victime de cette fièvre devenue contagieuse. Dans les terres ce fut bien pis encore ; le riz ne pouvait pénétrer jusque-là ; des navires l'amenaient à Madras, mais comment secourir les pauvres gens qui étaient quasi perdus dans des pays presque inconnus, où aucun chemin praticable n'aboutissait ? Aussi, rien ne peut donner idée de la misère qu'entraînait cette famine, on pourrait citer maints traits tous plus horribles les uns que les autres. C'est, par exemple, un voyageur anglais qui frappe à la porte d'une chaumière indienne : on ne lui répond pas, il force l'entrée et se trouve dans un grand tombeau : le père, la mère, les enfants, tous sont morts d'inanition ; ils s'étaient couchés pour attendre la fin d'une torture, qu'ils n'avaient nul moyen de combattre.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, elles-mêmes, ont eu sous leurs yeux des scènes qu'elles n'oublieront jamais ; deux d'entre elles, un jour se rendant de Mettoupaleyam à Ootacamund, descendirent de charrette pour prendre le repas du midi et mangèrent tranquillement sur une roche. Le dîner terminé, je ne sais quelle inspiration fit faire aux deux Religieuses le tour du petit mamelon formé par le rocher : horreur ! du côté opposé à celui où elles s'étaient assises était un pauvre Indien mort récemment de faim, il n'y avait plus aucun secours à lui donner, son âme avait vraiment quitté son corps.

A la voudou indienne, la famine se fit aussi sentir, les bœufs furent la première cause de ruine ; il en coûtait trop cher de les nourrir ; on diminua leur pitance, les pauvres bêtes ne se plaignirent pas, mais tombèrent malades et moururent. Carpenne ne sut pas se consoler d'un pareil malheur, il prit la fièvre et se coucha. Dès lors la misère entra sous son toit : les silées, les bijoux furent vendus à vil prix sur la route, par la pauvre

Arici-Amal qui rapportait en échange un peu de riz ou quelques fruits ; mais l'aya ne guérissait pas et cette ressource fut très vite épuisée. La jeune femme avait vaillamment combattu, mais, voyant qu'elle ne pouvait vaincre, elle succomba elle-même et bientôt, dans la voodoo jadis si joyeuse, on vit deux spectres étendus : c'étaient l'aya et sa compagne, qui malgré leurs souffrances préféraient donner leurs dernières ressources à la vieille Carpaye et à leurs enfants que de s'en nourrir eux-mêmes. Leur générosité finit plus vite leur martyr ; la fièvre les rongea et la faim termina la lutte ; ils rendirent le dernier soupir les yeux fixés sur leurs enfants et conjurant la vieille de quitter leur toit maudit et d'aller au loin chercher quelque nourriture aux pauvres petits qu'ils laissaient orphelins.

(A suivre)

Rothschild (suite)

CE ne fut pas le vieux Mayer-Anselme qui eut la consolation de remettre entre les mains de l'Electeur le trésor confié, ce soin fut laissé à son fils Nathan (en 1814). Le fidèle dépositaire était mort, le 13 septembre 1812. Avant de mourir, il avait rassemblé autour de son lit ses cinq fils, Anselme, Salomon, Nathan, James et Charles, et leur avait dit : *Restez toujours fidèles à la loi de Moïse ; ne vous séparez jamais ; — ne fuyez rien sans les conseils de votre mère ; si vous observez ces trois préceptes que je vous donne, vous deviendrez riches parmi les plus riches, et le monde vous appartiendra.* On doit convenir qu'il y avait dans ces recommandations quelques parcelles de l'ancienne grandeur patriarcale ! Les prédictions du vieux Francfortois devaient se réaliser. Une dynastie financière, était fondée.

À la mort du père, les cinq fils, tout en restant unis, se répandirent dans le monde : Salomon alla à Vienne, Nathan se fixa à Londres, James vint à Paris, Charles prit Naples, tandis qu'Anselme, l'aîné celui qui portait le nom du père, garda la maison de Francfort.

Cinq Rothschild tenaient ainsi les cinq grands marchés financiers de l'Europe. Forts de leur union, de leurs capitaux accumulés du nom de leur père, ils étaient prêts à profiter des-

événements qui se précipitaient, des changements que devait amener la chute de l'Empire, imminente et prévue. Sentinelles d'un nouveau genre, ils se renvoyaient l'un à l'autre, de leurs observatoires, le mot de garde des anciens remparts de Jérusalem : *Sentinelle, qu'avez-vous recueilli cette nuit? Sentinelle, qu'avez-vous vu dans la nuit?*

Le Rothschild de Londres était Nathan. C'est lui que son père avait chargé de rapporter à l'Electeur de Hesse les 15 millions confiés. Il les avait eus, du reste, en sa possession dès 1806, pour les faire valoir : " Mon père m'avait expédié ces fonds dont je tirai si bon parti, que le prince me fit plus tard présent de tout son vin, et de son linge. " Ce Rothschild anglais était de beaucoup le plus original de la famille. Lorsqu'il s'était établi en Angleterre et qu'il avait tenté la fortune au Stock-Exchange (Bourse de Londres), les premières fois, on s'était peu occupé de lui, et les têtes grises des vétérans de la Bourse traitèrent avec quelque dédain le fils du banquier de Francfort. Mais il avait conquis rapidement sa place, quand on l'avait vu " en cinq années retourner 2500 fois son capital, " organiser un service spécial de courriers, consacrer des sommes considérables à l'achat de pigeons voyageurs, multiplier les moyens d'informations sûres et prompts. " La chute de l'Empire et la bataille de Waterloo devaient lui fournir l'occasion décisive d'inaugurer, sur le premier marché du monde, sa suprématie financière.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Marcel, le 3; à St-Malachie, le 5; à Ste-Sophie, le 7; à la chapelle des Hurons de Lorette, le 9. — Le Parlement fédéral a été dissous le 24 avril. Les élections auront lieu le 23 juin, les brefs sont rapportables le 13 juillet, et la prochaine session commencera probablement au milieu de juillet.